



Présidence du Conseil d'Etat  
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates  
Kanzlei - IVS

**CANTON DU VALAIS**  
**KANTON WALLIS**

## COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

Chômage Septembre 2014			
	Taux	Chômeurs	
Valais	3.4%	5558	➔
Haut-Valais	1.6%	667	↗
Valais central	4.4%	2724	↗
Bas-Valais	3.7%	2167	↘

8 octobre 2014

### Valais : la situation sur le marché du travail en septembre

**(IVS).- A la fin septembre le Valais comptait 5558 chômeurs inscrits auprès des Offices régionaux de placement (ORP) du canton, soit 130 de plus qu'à la fin août. Le taux de chômage est resté stable à 3.4%.**

La situation sur le marché du travail valaisan était relativement favorable à la fin septembre. Bien que le chômage ait légèrement augmenté à la fin du mois, il se situe à un niveau similaire à l'année dernière à la même période.

Dans les professions saisonnières, on note un recul du chômage dans la construction, car les entreprises engagent encore du personnel pour terminer leurs chantiers avant l'arrivée de l'hiver. Dans l'hôtellerie-restauration, par contre, le chômage a augmenté en septembre en raison de la fin de la saison estivale dans les régions touristiques.

Par rapport à l'année dernière à la même période, la situation est meilleure dans la construction, alors qu'elle est similaire dans l'hôtellerie-restauration.

Dans les professions non-saisonnières, par contre, les entreprises ressentent encore les effets de la situation économique difficile de ces derniers mois et hésitent à recruter des collaborateurs.

#### Personne de contact :

**Peter Kalbermatten, chef du Service de l'industrie, du commerce et du travail, entre 11h00 et 11h30 - 027 606 73 05**



## Les chiffres essentiels du chômage valaisan (Septembre 2014)

	Taux de chômage			Chômeurs		
	Sep. 2014	var. mens.	var. ann.	Sep. 2014	var. mens.	var. ann.
Suisse	3.0%	0.0 pt	0.0 pt	129965	1531	-1107
Valais	3.4%	0.0 pt	0.0 pt	5558	130	87
Haut-Valais	1.6%	0.3 pt	0.0 pt	667	122	-13
Valais Central	4.4%	0.1 pt	0.0 pt	2724	71	35
Bas-Valais	3.7%	-0.1 pt	0.1 pt	2167	-63	65
RAV Oberwallis	1.6%	0.3 pt	0.0 pt	666	122	-11
ORP Sierre	4.3%	0.4 pt	-0.1 pt	930	76	-18
ORP Sion	4.5%	0.0 pt	0.1 pt	1791	-5	46
ORP Martigny	3.2%	-0.3 pt	-0.1 pt	1066	-102	-28
ORP Monthey-St.-Maurice	4.4%	0.2 pt	0.4 pt	1103	39	98

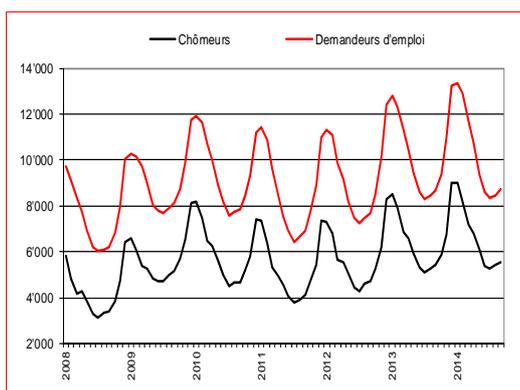
1. Chômage selon les régions (tous les taux sont calculés selon le recensement de la population 2010)

	Taux de chômage			Chômeurs		
	Sep. 2014	var. mens.	var. ann.	Sep. 2014	var. mens.	var. ann.
15-24 ans	4.5%	0.1 pt	0.1 pt	988	10	10
25-49 ans	3.4%	0.1 pt	0.1 pt	3342	111	100
50 ans et plus	2.9%	0.0 pt	-0.1 pt	1228	9	-23
Hommes	3.2%	0.1 pt	0.1 pt	2815	23	99
Femmes	3.8%	0.2 pt	0.0 pt	2743	107	-12
Suisses	2.3%	0.0 pt	0.0 pt	2896	31	47
Etrangers	6.9%	0.2 pt	0.1 pt	2662	99	40

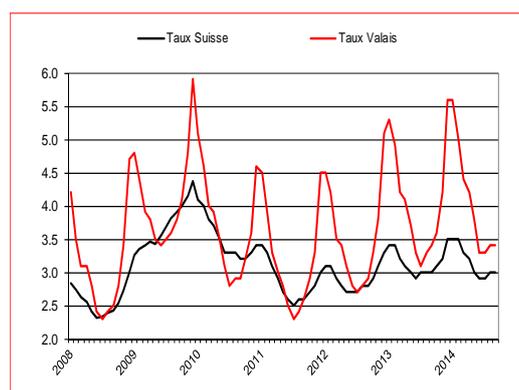
2. Profil des chômeurs (tous les taux sont calculés selon le recensement de la population 2010)

	Sep. 2014	var. mens.	var. ann.
<b>Professions saisonnières</b>			
Construction <sup>1</sup>	512	-71	-30
Hôtellerie, restauration et nettoyage <sup>2</sup>	1379	219	5
Agriculture, économie forestière, élevage animaux	208	-7	-11
<b>Professions non saisonnières</b>			
Industrie <sup>3</sup>	574	5	31
Professions commerciales et de la vente	647	11	-25
Transports et activités techniques <sup>4</sup>	443	1	22
Information et communication <sup>5</sup>	203	-1	14
Activités spécialisées, scientifiques et financières <sup>6</sup>	245	5	1
Activités de service administratif et de soutien <sup>7</sup>	700	-1	34
Santé humaine et action sociale <sup>8</sup>	438	-2	29
Professions artistiques	43	-1	8
Autres professions <sup>9</sup>	166	-28	9

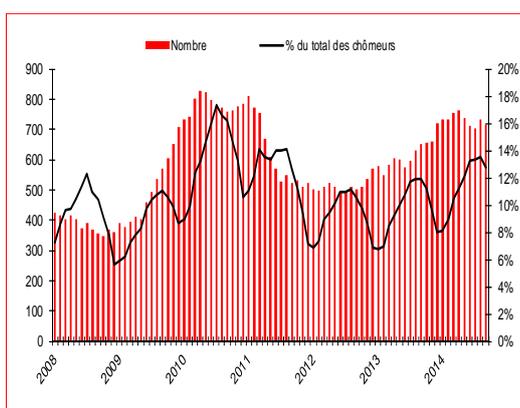
3. Chômage selon les groupes de professions



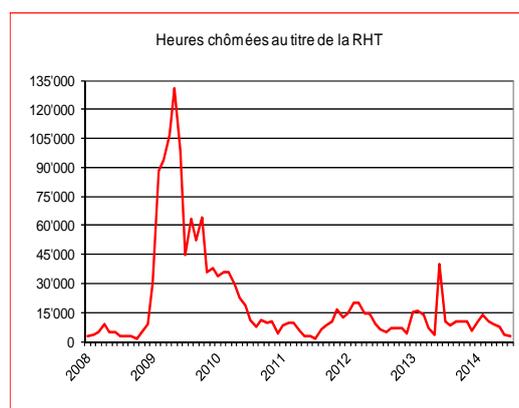
4. Évolution du chômage en Valais



5. Évolution du taux de chômage VS-CH<sup>10</sup>



6. Chômeurs de longue durée<sup>11</sup>



7. Évolution de la RHT<sup>12</sup>

Source : Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)

Le bulletin statistique complet est disponible sur [www.vs.ch/sict](http://www.vs.ch/sict) > Chômage > Statistiques

- 1 **Construction** : construction - machinistes
- 2 **Hôtellerie, restauration et nettoyage** : hôtellerie et restauration et économie domestique – nettoyage, hygiène et soins corporels
- 3 **Industrie** : industrie minière, travail de la pierre, matériaux de construction - production denrées alimentaires, boissons et tabacs - industrie textile et industrie du cuir - travail de la céramique et du verre - usinage de métaux et de la construction de machines - électrotechnique, électronique, horlogerie, véhicule, outil - industrie du bois et du papier - arts graphiques - industrie chimique et matières plastiques - autres professions du façonnage et de la manufacture
- 4 **Transports et activités techniques** : transports et circulation – ingénieurs – techniciens - dessin technique
- 5 **Information et communication** : informatique - publicité, marketing, tourisme, administration fiduciaire- professions des postes et télécommunications - professions des médias et apparentées
- 6 **Activités spécialisées, scientifiques et financières** : professionnels de la banque, employés d'assurance - entrepreneurs, directeurs, fonctionnaires supérieurs - professions judiciaires – sciences sociales, humaines, naturelle, physique, exacte
- 7 **Activités de service administratif et de soutien** : professions commerciales et administratives - professions afférentes au maintien de l'ordre, la sécurité
- 8 **Santé humaine et action sociale** : assistance sociale et spirituelle et éducation - professions de la santé - professions du sport et du divertissement
- 9 **Autres** : professions du secteur tertiaire, si pas ailleurs - activité professionnelle ne peut pas être définie - non spécifié
- 10 **Taux de chômage** : A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010, le taux de chômage est calculé sur la base de la population active issue du recensement fédéral 2010 de la population suisse et non plus sur celle du recensement fédéral 2000, comme jusqu'à présent. Pour le Valais, la population active est passée de 137'592 personnes à 161'820, soit une augmentation de 24'228 personnes (+17%). Le taux de chômage a donc été réajusté à la baisse.
- 11 **Chômeurs de longue durée** : personnes inscrites au chômage depuis plus d'une année
- 12 **Réduction de l'horaire de travail (RHT)** : la statistique recense les réductions de l'horaire de travail décomptées et indemnisées par les caisses. Pour des raisons d'ordre pratique liées au versement des indemnités, ces données ne sont disponibles qu'après un délai de deux mois.